PÉTITION POPULAIRE

au sens de l'article 40 du Règlement du Conseil municipal (Thônex) ; LC 13 111 (Chêne-Bourg) ; LC 12 111 (Chêne-Bougeries) ; ainsi que La Pétition - A 5 10 et LRGC - B 1 01 du Grand Conseil GE

Thônex, le 20.10.2026

À l'attention des autorités communales de Thônex, Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries, ainsi qu'à l'attention du Grand Conseil de la République et Canton de Genève
Aux élus, députés et magistrats, dans leurs titres, fonctions et qualités.

Objet : Dépôt de la pétition populaire
« À Thônex, l'insécurité explose : nous demandons des mesures concrètes »

Mesdames et Messieurs,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous remettre les feuilles de signatures de la pétition intitulée « À Thônex, l'insécurité explose : nous demandons des mesures concrètes ».

Cette démarche fait suite aux nombreuses préoccupations exprimées par les habitants des Trois-Chêne concernant la dégradation de la sécurité dans leur cadre de vie.

Vous trouverez également en annexe le document « Agressions et signalements à Thônex », qui rassemble divers témoignages d'habitants et précise les lieux concernés.

Les signataires réclament des mesures concrètes pour renforcer la sécurité, prévenir la délinquance et faciliter les démarches de signalement.

Dans cette perspective, nous demandons aux autorités compétentes d'examiner et de mettre en œuvre toutes les mesures suivantes :

1. Le renforcement des effectifs des gardes-frontières, aux douanes et dans les zones frontières, ainsi que le renforcement des effectifs des policiers cantonaux et municipaux dédiés, afin d'assurer une présence policière active et visible (majoritairement pédestre) sur et à proximité des zones sensibles, notamment le soir et la nuit.
2. L'application de la loi à l'égard des délinquants, notamment par un dispositif facilité et accéléré dans le traitement des procédures judiciaires.
3. Le recours à l'armée ainsi qu'à des dispositifs de surveillance par drones, afin de faciliter l'identification et l'interpellation des auteurs d'infractions.
4. Le déploiement d'une vidéoprotection étendue, accompagné d'un renforcement de l'éclairage public dans les zones à risque.
5. La fermeture, de 21 h à 6 h, des petits points de passage frontaliers non essentiels, notamment ceux de Fossard, de Mon-Idée; de Pierre-à-Bochet et.de Veyrier, au moyen de dispositifs rétractables et de toutes les mesures utiles pour sécuriser la population.
6. Le renforcement de la surveillance des berges du Foron et la mise en place d'aménagements adaptés pour prévenir et empêcher les franchissements illicites de la frontière.

Le décompte final des signatures remises s'établit à 543 signatures manuscrites et 212 signatures en ligne, soit 755 signatures au total.

Nous demandons aux autorités communales et cantonales compétentes une action coordonnée et une réponse précisant les mesures retenues, les moyens mobilisés et leur calendrier de mise en œuvre, ainsi qu'un suivi régulier pour évaluer les résultats et adapter les dispositifs aux besoins constatés.

Cette pétition s'inscrit dans une volonté constructive. Elle ne remet pas en cause le travail déjà accompli par les autorités et les forces de l'ordre, niais exprime le souhait légitime de nombreux habitants de voir les moyens et les réponses adaptés à l'évolution de la situation sur le terrain.

Nous vous remercions de l'attention portée à cette pétition et des suites concrètes que vous lui donnerez dans le cadre de vos compétences respectives.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Andrew MEGALLY
Conseiller municipal
Union Démocratique du Centre
UDC Thônex

Le Conseil municipal décide

par 24 voix pour, 1 abstention

L'ajournement de la pétition ;

COMMUNE DE THÔNEX
GENÈVE

Pièces jointes

1. Feuilles de signatures manuscrites.
2. Liste des signatures recueillies en ligne.
3. Document« Agressions-et signalements à Thônex ».